

LA CULTURE, LE PATRIMOINE, DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE POIDS

Avec **57,8 milliards d'euros**, la culture et le patrimoine contribuent 7 fois plus au PIB français que l'industrie automobile*.

L'étude du cabinet Ernst & Young de novembre 2013 estime le chiffre d'affaire direct des industries de la culture à 61,4 milliards d'euros.

En terme d'emploi, cela représente 670 000 emplois directs (artisans d'art, personnel des musées, chercheurs, guides...) et 870 000 emplois induits dans les entreprises non culturelles (métiers de l'hébergement, de la restauration...).

L'impact total de la culture compte pour 6% de la valeur ajoutée de la France. **De plus ce rapport établit une corrélation positive entre la présence d'une implantation culturelle et le développement socio-économique d'un territoire.**

*chiffre du ministère de l'Économie 2013.



Visite commentée de l'ancien Carmel d'Abbeville.

LES ENGAGEMENTS DE LA "FONDATION ABBEVILLE PATRIMOINE"

- vous envoyer un reçu fiscal édité par la "Fondation du Patrimoine"
- respecter votre choix si vous affectez votre don à un projet que vous avez sélectionné
- répondre à toutes les questions que légitimement vous pourriez vous poser : la Fondation Abbeville Patrimoine est à votre écoute
- nous entourer des meilleures entreprises, artisans et restaurateurs spécialisés pour la réalisation de nos projets de restauration
- gérer vos dons avec rigueur sous le contrôle de la Fondation du Patrimoine (citée par la Cour des comptes pour sa gestion exemplaire)
- vous rendre compte de l'utilisation de vos dons au travers de tout nos supports de communication : lettre d'informations, presse, Internet...

CONTACTS

www.fondation-abbeville-patrimoine.fr

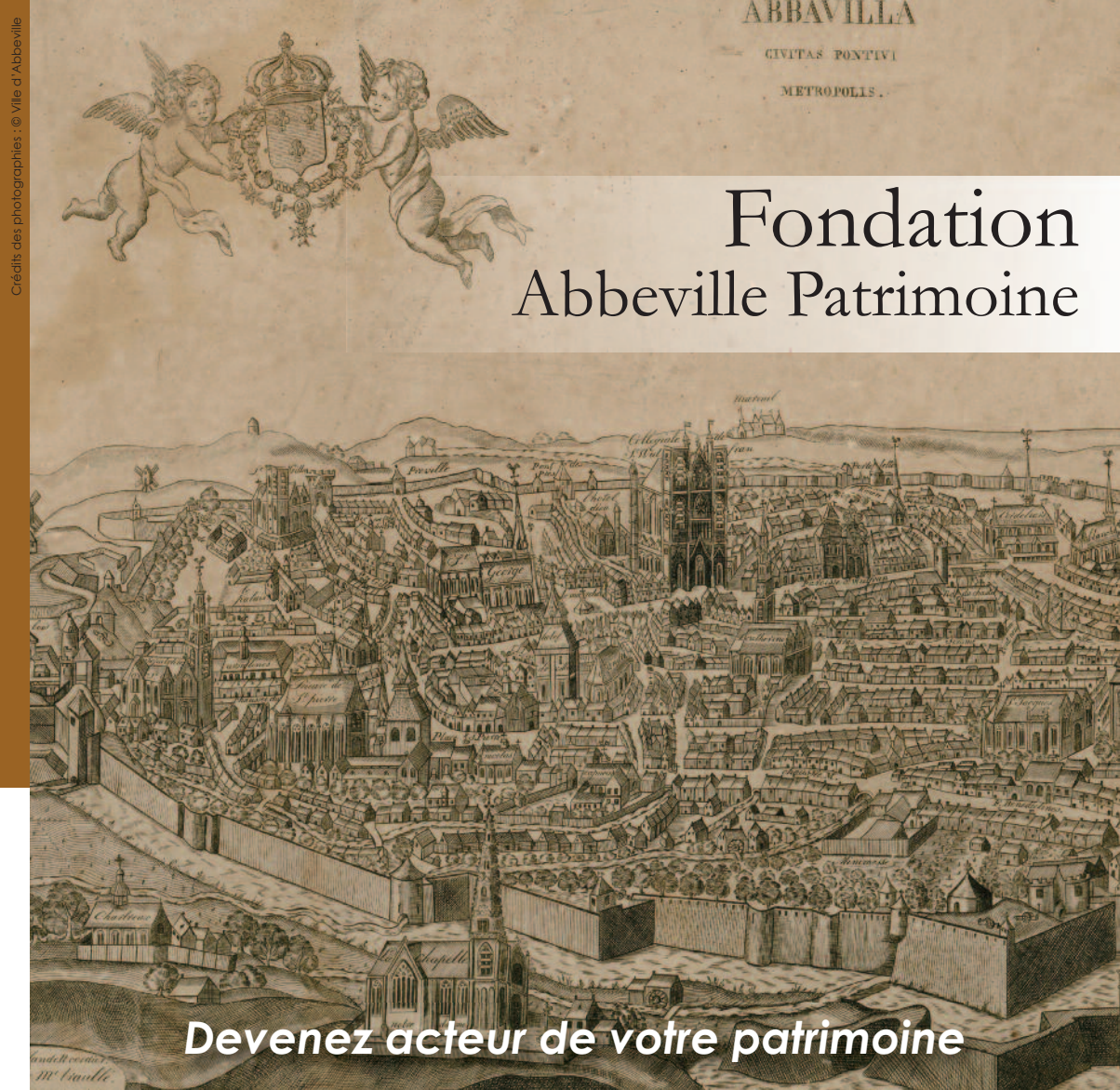
Tél. : 03 22 20 27 05

courriel : fondation-abbeville-patrimoine@outlook.fr

Fondation Abbeville Patrimoine
34-36 rue des Capucins
80100 Abbeville



FONDATION
ABBÉVILLE PATRIMOINE
Admiré par la Fondation du Patrimoine



Fondation Abbeville Patrimoine

Devenez acteur de votre patrimoine

RESTAURER

Après Belfort, Nancy, Tulle, et sous l'égide de la "Fondation du Patrimoine", Abbeville se dote d'une fondation destinée à lever des fonds complémentaires, afin de restaurer, connaître et valoriser le patrimoine lui appartenant, qu'il soit mobilier, immobilier ou naturel.



Le clocher de l'église du Saint-Sépulcre pendant et après restauration.



Devenir mécène est aussi un moyen puissant de soutenir le développement culturel local et de participer ainsi au rayonnement de notre territoire. La mise en avant de ce patrimoine contribue efficacement à la création d'emplois et suscite des retombées économiques indéniables notamment en développant un tourisme culturel de qualité.

DEVENIR MÉCÈNE

En vous engageant en faveur de projets patrimoniaux aux côtés des partenaires publics, c'est pour vous le moyen d'affirmer des valeurs. C'est aussi pour les entreprises, un acte citoyen, un moyen de communiquer autrement.

Dans tous les cas, particuliers et entreprises bénéficient de dispositions fiscales avantageuses.



Orgue "Mutin Cavaillé-Coll", 1904.

VALORISER

NOS PREMIERS PROJETS

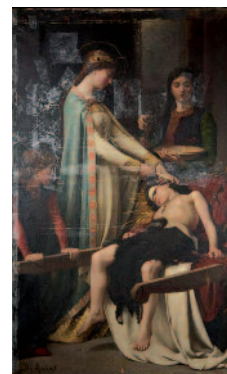
Restauration et installation à la collégiale Saint-Vulfran d'un orgue signé du manufacturier renommé "Mutin Cavaillé-Coll" et datant de 1904. L'orgue précédent de la collégiale, qui provenait de l'église Saint-Georges démolie en 1793, a été détruit lors des bombardements de mai 1940.

Le "Mutin Cavaillé-Coll" viendra redonner à la collégiale un instrument à sa hauteur, un instrument de concert exceptionnel qui mérite la mobilisation de tout notre territoire.

Restauration du tableau *Sainte Élisabeth de Hongrie soignant un blessé* et de son cadre (propriété de la ville depuis 2004). Cette grande huile sur toile du peintre Jules Aviat datant de 1879 est conservée au musée Boucher de Perthes.

Jules Aviat, qui débuta ses études d'art à Rome avant de revenir en France en 1870, fut l'élève de Carolus Duran et de Léon Bonnat aux côtés duquel il participa à la décoration du Panthéon de Paris.

Sur le tableau conservé à Abbeville, l'artiste a représenté une scène dans laquelle se mêlent le pathos d'un blessé et l'impassible grandeur d'une sainte, l'inspiration médiévale et les débuts de la renaissance italienne, le tout dans le goût des grands tableaux d'histoire du XIX^{ème} siècle.



Sainte Élisabeth de Hongrie soignant un blessé, huile sur toile.

TRANSMETTRE

En devenant mécène avec la "Fondation Abbeville Patrimoine", votre don bénéficiera des dispositions de la loi Aillagon de 2003 sur le mécénat.

A titre individuel, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (report de l'excédent éventuel sur 5 ans).

Pour l'ISF la réduction est égale à 75% des versements effectués dans la limite de 50 000 €.

Exemple : pour 1500 € de dons, vous obtenez une **réduction fiscale** de 990 € et 1125 € si vous êtes assujettis à l'ISF.

Pour les entreprises, les dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de leur montant dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T. En cas de dépassement, il est possible de reporter l'excédent sur les cinq années suivantes.

Exemple : pour 1500 € de dons vous obtenez une réduction fiscale de 900 €.

<i>Déduction</i> / <i>Pour un don de...</i>	20 €	100 €	1000 €	5000 €
Pour un particulier : - 66 %	coût réel 6,80 €	coût réel 34 €	coût réel 340 €	coût réel 1700 €
Pour un particulier assujetti à l'ISF : - 75 %	coût réel 5 €	coût réel 25 €	coût réel 250 €	coût réel 1250 €
Pour une entreprise : - 60 %	coût réel 8 €	coût réel 40 €	coût réel 400 €	coût réel 2000 €